

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil
N° de tiré à part : <u>\\9_QUE_OUZ</u>
Déposé le : \\\ \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
Scanné le :

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Quelles mesures urgentes pour protéger la forêt vaudoise ?

Texte déposé

L'été s'annonce rude pour la forêt vaudoise.

L'association faîtière des propriétaires forestiers, ForêtSuisse, a dressé un état des lieux alarmant et par voie de communiqué c'est adressé aux divers partenaires de la branche dont la Confédération et les cantons afin de prendre des mesures urgentes.

L'an dernier, tempêtes, sécheresse et bostryches ont été à l'origine d'un afflux de bois dans la forêt suisse, et vaudoise. Avec l'arrivée de l'été, la situation risque encore d'empirer ces prochaines semaines. Le changement climatique modifie plus rapidement que prévu le visage de nos forêts et aggrave la situation de leurs propriétaires composées principalement des Communes.

Au niveau National, on estime pour 2018 que plus d'un demi-million d'arbres sont morts ou ont dû être abattus d'urgence. Et l'hécatombe se poursuit. Insidieusement, sans que la plupart des gens y prennent garde, l'aspect de nos forêts se transforme. De nombreux arbres sont aux abois ici comme ailleurs; les épicéas souffrent mais, plus étonnamment, les sapins aussi, pourtant réputés plus tolérants à la sécheresse. Ceci est préoccupant pour le secteur forestier et cela montre que les effets du changement climatique sur la forêt sont plus complexes à appréhender qu'on le pensait de prime abord.

L'an passé, plusieurs générations de scolytes s'attaquant à l'épicéa et au sapin blanc ont pu se multiplier, si bien que les spécialistes s'attendent à de véritables pullulations de ces insectes ravageurs du bois pour cet été.

Que faire de tout ce bois?

Afin de sauvegarder la forêt, de nombreux arbres ont dû être abattus afin d'éviter la propagation de ce fléau. Dès lors, d'énormes piles de bois attendent d'être évacuées. Les réserves des scieries sont pleines et il reste du bois des tempêtes de l'an dernier à transformer. Cette situation a pour conséquence que les prix du bois se sont effondrés. Ces prix si bas ne couvrent plus les frais d'exploitation de ces chablis. Dès lors certain propriétaire n'exploite plus les bois infestés, ce qui aggrave encore la situation. Cette situation péjore principalement les communes, qui voient fondre encore plus leurs moyens financiers à disposition de la forêt, ceux-là mêmes qu'il leur faudrait pour adapter les forêts aux profonds changements à venir.

Dans son communiqué, ForêtSuisse attend de la Confédération et des cantons une aide énergique et rapide pour mettre en place les conditions cadres nécessaires à l'économie forestière. Le marché du bois, la météo et surtout les bostryches n'ont que faire des souverainetés cantonales et des frontières nationales. Les propriétaires de forêts exigent que toutes les mesures pour protéger la forêt et les actions qui concernent le marché du bois fassent l'objet d'une concertation entre les cantons, sur la base d'un constat et d'une analyse communes de la situation qu'engendre l'afflux de bois. On attend de la flexibilité en matière de procédures d'autorisation et pour la mise en place de mesures d'urgence, ainsi que des appuis financiers.

Dès lors, j'ai l'honneur de poser la question suivante au Conseil D'Etat :

diesel D

Quelles mesures urgentes (sanitaires, organisationnels, financières) peuvent être mises en place afin de soutenir, les propriétaires de forêts et l'économie forestière vaudoise dans la lutte contre le bostryche?

Commentaire(s)	
Nom et prénom de l'auteur :	Signature:
Yvan Pahud	V. Mah C
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :	Signature(s):

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch